



Liste des présidents depuis 1994

1994 – 1998 | Fernando Henrique Cardoso (PSDB)
 1998 – 2002 | Fernando Henrique Cardoso (PSDB)
 2002 – 2006 | Luiz Inácio Lula da Silva (PT)
 2006 – 2010 | Luiz Inácio Lula da Silva (PT)
 2010 – 2014 | Dilma Rousseff (PT)



DONNÉES GÉNÉRALES

Le Brésil est une République fédérative formée de l'union indissoluble des 26 Etats fédérés, des 5564 communes et du district fédéral (capitale: Brasilia). Les entités de la fédération sont autonomes. Les Etats fédérés sont dotés de constitutions propres, et les communes de lois organiques.

Le système politique est de type présidentiel, aux trois niveaux de la fédération.

La Constitution en vigueur, une des plus longues du monde avec 246 articles, a été promulguée en 1988, trois ans après le retour à la démocratie. Son article 3 prévoyait qu'elle serait révisée au bout de 5 ans. En sorte qu'en 1994, 6 amendements ont été adoptés. L'amendement 5 réduit notamment le mandat présidentiel à 4 ans (au lieu de 5 initialement). D'autres réformes ont été apportées à la constitution. 73 d'entre elles sont aujourd'hui en vigueur.



ÉLECTIONS GÉNÉRALES

Présidentielles

- Le pouvoir exécutif est composé du Président et des ministres d'État. Le Président est élu au suffrage universel direct, au scrutin majoritaire à deux tours. L'élection du président emporte celle du vice-président inscrit sur sa liste. Leur mandat est de 4 ans. Le Président peut être réélu à l'issue de son premier mandat (depuis la réforme constitutionnelle de 1997), mais il doit ensuite laisser passer un mandat avant de pouvoir se représenter.
- Le président et le vice-président doivent avoir la nationalité brésilienne, être âgés d'au moins 35 ans, appartenir à un parti politique et jouir du plein exercice de leurs droits politiques.
- Le premier tour de l'élection a lieu le premier dimanche d'octobre. Le deuxième tour éventuel se tient le dernier dimanche d'octobre. Le président prend ses fonctions le 1^{er} janvier de l'année suivante.

Législatives

- Le pouvoir législatif fédéral (Congrès) est composé deux chambres: Chambre des députés et Sénat.
- La Chambre des députés comprend 513 membres élus pour 4 ans au scrutin proportionnel (listes ouvertes).
- Les plus petits Etats de l'Union élisent chacun 8 députés. Le plus grand, São Paulo, en élit 70.
- Pour être éligibles, les candidats doivent avoir la nationalité brésilienne, être âgés d'au moins 21 ans, appartenir à un parti politique et jouir du plein exercice de leurs droits politiques.
- Le Sénat comprend 81 membres, à raison de 3 par Etat (y compris le District fédéral)
- Les Sénateurs sont élus pour 8 ans au scrutin majoritaire à un tour.
- Le Sénat est renouvelé tous les 4 ans alternativement d'un tiers et des deux tiers.
- Pour être éligibles, les candidats doivent avoir la nationalité brésilienne, être âgés d'au moins 35 ans, appartenir à un parti politique et jouir du plein exercice de leurs droits politiques.
- Les députés et les sénateurs peuvent être réélus indéfiniment (mais le cumul des mandats est interdit)



ÉLECTIONS REGIONALES ET LOCALES

Élections régionales

- Les Etats de l'Union procèdent à des élections tous les 4 ans en même temps que les élections au niveau fédéral.
- Chaque Etat dispose d'un gouverneur élu au suffrage universel direct et d'une chambre de députés.
- Le gouverneur et le vice-gouverneur doivent avoir la nationalité brésilienne, être âgés d'au moins 30 ans, appartenir à un parti politique et jouir du plein exercice de leurs droits politiques.
- Le gouverneur, comme le président, est élu au scrutin uninominal majoritaire à deux tours.
- Le Brésil compte au total 1059 députés d'Etats répartis dans les assemblées des 27 Etats.
- Pour être éligibles, les candidats à la députation des États doivent avoir la nationalité brésilienne, être âgés d'au moins 21 ans, appartenir à un parti politique et jouir du plein exercice de leurs droits politiques.
- Les députés des Etats sont élus à la représentation proportionnelle (listes ouvertes).

Élections Municipales

- Les 5564 municipalités du Brésil procèdent à des élections décalées de deux ans par rapport aux élections dans l'Union et les Etats.
- Chaque municipalité dispose d'un maire (*prefeito*) et d'une chambre de représentants élus séparément.
- Le maire et le maire adjoint doivent avoir la nationalité brésilienne, être âgés d'au moins 21 ans, appartenir à un parti politique et jouir du plein exercice de leurs droits politiques.
- Le maire, comme le président et les gouverneurs, est élu au scrutin uninominal majoritaire à un tour (deux tours dans les municipalités de plus de 200.000 habitants (articles 29 et 77d e la Constitution de 1988).
- Chaque municipalité élit entre 7 et 33 députés municipaux (en fonction de sa population). Le Brésil compte au total 51924 députés municipaux (*vereadores*).
- Pour être éligibles, les candidats à la chambre municipale doivent avoir la nationalité brésilienne, être âgés d'au moins 18 ans, appartenir à un parti politique et jouir du plein exercice de leurs droits politiques.
- Les membres de l'assemblée municipale sont élus à la représentation proportionnelle (listes ouvertes).

Les différentes élections

Niveau fédéral

Exécutif

1 Président
1 Vice-président

Législatif

513 députés
81 sénateurs

Niveau étatique

Exécutif

27 Gouverneurs
27 Vice-Gouverneurs

Législatif

1.059 députés
répartis dans 27 Etats

Niveau municipal

Exécutif

5.564 Maires
5.564 Vice-maires

Législatif

51.924 conseillers
municipaux (*vereadores*)



PARTIS POLITIQUES

Principaux partis politiques :

- Parti des travailleurs (PT)
- Parti de la social-démocratie brésilienne (PSDB)
- Parti travailliste brésilien (PTB)
- Parti démocratique travailliste (PDT)
- Parti du mouvement démocratique brésilien (PMDB)
- Parti communiste du Brésil (PC do B)
- Parti socialiste brésilien (PSB)
- Parti démocrate (DEM)

Au total, le Brésil compte 32 partis politiques inscrits au Tribunal Supérieur Electoral (TSE), dont 18 ont des représentants élus à la Chambre des députés fédérales pour la mandature 2010-2014.

Depuis 1997, une loi impose un quota de 30% de candidatures féminines aux différentes élections législatives.



SUFFRAGE

Conditions d'accès au vote et électeurs :

- L'inscription sur les listes électorales et le vote sont obligatoires pour les Brésiliens âgés de plus de 18 ans.
- Ils sont facultatifs pour les analphabètes, les citoyens de plus de 70 ans ou âgés de 16 à 18 ans.
- Le vote est direct, égal, et secret.
- L'abstention non justifiée expose l'électeur à une sanction allant de 3% à 10% du salaire minimum en vigueur dans sa région de résidence.
- En 2012, le Brésil comptait 140 394 103 électeurs sur son territoire et 252 343 à l'étranger (le vote des Brésiliens résidant à l'étranger est autorisé)
- Les femmes représentaient 51,9% des électeurs.
- La tranche d'âge la plus nombreuse était celle des 25-34 ans (23,7%).
- La région sud-est concentrait à elle seule 43% des électeurs.



CAMPAGNES ÉLECTORALES

- **Organes de justice électorale** : Tribunal supérieur électoral (TSE), autonome et indépendant, responsable de l'ensemble des opérations électorales au niveau fédéral. Chaque Etat dispose à son tour d'un Tribunal régional électoral (TRE).
- **Financement public** : Le TSE dispose d'un Fonds (*Fundo Partidário*) destiné à financer les activités des partis politiques. Son montant total est au minimum de 35 centimes de real (soit 10 centimes d'euros) par électeur. En 2015, le Fond est estimé à 500 millions de reais (€ 155 millions) que les partis se partageront au prorata du nombre de voix obtenues aux élections législatives (chambre des députés fédérale) de 2014.
- L'Etat offre aussi des espaces de campagne télévisée (« Horaire Gratuit de Propagande Electorale »). Durant les dernières semaines précédant l'élection, chaque parti (ou coalition de partis) se voit attribuer un temps proportionnel à l'importance de son groupe parlementaire (chambre des députés fédérale).
- Depuis 2002, les sommes engagées dans les campagnes ont explosé. Elles sont estimées à 20 reais par électeur en 2010 (soit plus de 7 euros). Les partis politiques font amplement appel aux donations privées (le plafond est alors de 2% du chiffre d'affaires pour les entreprises et de 10% du revenu brut annuel pour les personnes physiques)
- En 2006, après le scandale du *Mensalão*, la loi n°11.300/06 (10 mai 2006) précisa les formes de recouvrement des dons et intensifia le contrôle des dépenses et prestations de comptes.
- En 2013, une « mini réforme électorale » limite les dépenses de campagne et les rend plus transparentes. Elle interdit certaines modalités d'affichage et de propagande (distribution de T shirts, sollicitation d'artistes pour animer des meetings...)



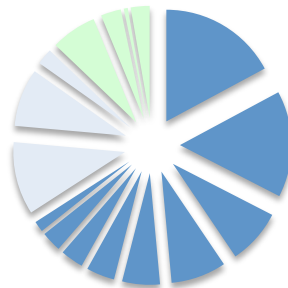
MÉDIAS ET SONDAGES

- **Principaux journaux** : Folha de São Paulo, O Estado de São Paulo, Jornal do Brasil, Gazeta Mercantil, O Globo
- **Principales chaînes de télévision** : Band, Record, Rede Globo, SBT, TV Cultura, TV Senado
- **Principaux instituts de sondage** : IBOPE, Datafolha, Vox Populi, CNT

RÉSULTAT DES ÉLECTIONS 2010 - Election présidentielle (2^{ème} tour)

Partis Politiques	Candidats	Voix	Pourcentages	
PT/PMDB/PDT/PCdoB/PSB/PR/PRB/PTN/PSC/PTC	Dilma Rousseff/ Michel Temer	55 752 529	56,05%	
PSDB/DEM/PTB/PPS/PMN/PTdoB	José Serra / Indio da Costa	43 711 388	43,95%	
Suffrages exprimés		99 463 917	100%	93,3%
Votes Blancs		2 452 597		2,3%
Votes Nuls		4 689 428		4,4%
Votants		106 606 214		100%
Abstention		29 197 152		78,5%
Electeurs inscrits		135 804 433		21,5%
				100%

Parti	Nombre de sièges à la Chambre des députés fédérale (2011)	Soutien au gouvernement (2011)
Parti des travailleurs (PT)	88	OUI
Parti du Mouvement démocratique (PMDB)	79	OUI
Parti de la social démocratie (PSDB)	54	NON
Démocrates (DEM)	43	NON
Parti de la république (PR)	41	OUI
Parti progressiste (PP)	41	OUI
Parti socialiste brésilien (PSB)	34	Indépendant
Parti démocratique laboriste (PDT)	28	OUI
Parti laboriste (PTB)	21	OUI
Parti social chrétien (PSC)	17	OUI
Parti vert (PV)	15	Indépendant
Parti communiste (PCdoB)	15	OUI
Parti populaire socialiste (PPS)	12	NON
Parti républicain (PRB)	8	OUI
Parti du socialisme et liberté (PSOL)	3	Indépendant
Autres	14	-



■ Majorité ■ Opposition ■ Indépendants



ENJEUX DES ELECTIONS D'OCTOBRE 2014

- **La domination du PT:** Si Dilma Rousseff parvient à se faire réélire, le Parti des travailleurs (PT) emportera en 2014 sa quatrième élection présidentielle consécutive, confirmant son emprise sur la vie politique brésilienne. Le PT n'est pourtant pas un parti dominant puisqu'il doit composer avec de nombreux alliés. Le Brésil souffre d'un multipartisme exacerbé qui handicape sévèrement sa gouvernabilité, dans le cadre d'un fédéralisme qui multiplie les contre-pouvoirs. Au-delà du résultat de l'élection présidentielle, le score du PT aux élections législatives fédérales et aux élections pour les postes de gouverneur sont à surveiller.
- **La faiblesse de l'opposition:** L'opposition au PT ne parvient pas à tirer profit du mécontentement d'une grande partie de la population. Surtout au niveau fédéral, l'opposition ne mord pas sur l'électorat que le PT a su fidéliser depuis les années Lula: les Brésiliens jeunes (25-34 ans), avec un niveau d'éducation moyen, des revenus inférieurs à 1500 reais par mois et par foyer, et vivant dans des villes moyennes du sud-est (Source: Datafolha). Ni l'opposition de droite (PSDB, DEM), ni celle de gauche (PSB, PSOL) ne semble attirer cette classe moyenne basse qui représente la majorité des électeurs.
- **Contexte social:** Les fortes mobilisations sociales de juin 2013 ont démontré que les progrès sociaux réalisés par le Brésil depuis une dizaine d'années ont généré de nouvelles attentes, voire de la frustration. Des millions de familles sont sorties de la pauvreté, entraînant un gonflement de la classe moyenne et un boom de la consommation. Inquiets d'un possible retournement de conjoncture, ces Brésiliens endettés exigent à présent davantage de services publics de qualité (transport, éducation, santé) pour consolider les progrès réalisés. La campagne doit montrer la façon dont les programmes des candidats reprennent, ou non, les revendications sociales.
- **Contexte économique:** Le ralentissement de la croissance économique (7,5% en 2010, 2,7% en 2011, 0,9% en 2012, 2,3% en 2013) menace la poursuite des progrès sociaux, et le Brésil peine à retrouver une trajectoire dynamique. Il ne peut en tout cas pas compter sur les échanges commerciaux avec ses voisins dans le cadre du MERCOSUR : le Venezuela est de moins en moins solvable et l'Argentine de plus en plus protectionniste. La menace de l'inflation expose le gouvernement à la critique. L'opposition peut trouver matière à exposer une politique économique alternative.
- **Contexte international:** Le Brésil accueille en 2014 la coupe du monde de football, ce qui engendre une exposition médiatique exceptionnelle. Les difficultés d'organisation, la menace de mobilisations sociales et d'actes de violence sont autant de préoccupations pour la présidente Dilma Rousseff. Une coupe du monde ratée (et pas seulement au plan sportif) peut peser sur le résultat des élections.